

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

- ① CNI Recto Verso + Livret de Famille
- ② Photocopie des trois derniers bulletins de salaire ou attestation de revenus
- ③ Copie du dernier avis d'imposition (partie où figure la ligne « Revenu Imposable »)
- ④ Photocopie des deux dernières quittances de loyer.
- ⑤ Photocopie du dernier avis de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales
- ⑥ Un relevé d'Identité bancaire ou postal
- ⑦ Une copie de la dernière facture EDF GDF
- ⑧ Une copie de la carte de séjour (pour les étrangers)

Facultatif :

- En cas d'insalubrité, certificat d'insalubrité irrémédiable.
- En cas de maladie ou d'handicap, certificat et carte.
- En cas d'absence de ressources salariales, garantie écrite d'un tiers, accompagnée des trois derniers bulletins de salaires
- Si une personne autre que la famille doit occuper le logement, fournir un certificat de présence (attestation de la Mairie ou sur l'honneur).

Avertissement :

- Toute demande incomplète ne sera pas enregistrée
- Toute fausse déclaration entraîne l'annulation de la demande
- La présente demande est valable un an. Elle sera annulée si elle n'est pas renouvelée.
Lors du renouvellement, le défaut de production d'une pièce justificative entraîne l'annulation du dossier.
- Un récépissé d'enregistrement est délivré à la réception du dossier complet.